

qu'il n'y est pas, même à l'état d'un peu effacé par le temps.

Il convient donc de rejeter, comme appartenant au domaine de l'invention pure, cette audacieuse intercallation, moyen de preuve sur lequel l'auteur comptait peut-être le plus. Que restait-il après cela ? L'autorité de M. de la Carelle, qui est venu déclarer (j'aime beaucoup une déclaration en fait d'histoire et d'archéologie) que les caractères de l'inscription et la disposition des personnages prouvaient que l'autel ainsi que l'église dataient du XIII^e siècle et étaient dus à saint Louis.

A cette déclaration j'oppose l'appréciation motivée de deux hommes compétents.

M. Vietty, dont il est question ci-dessus, dit, dans le rapport qu'il fit à ce sujet : « L'autel d'Avenas m'a paru avoir tous les caractères des monuments carlovingiens, tant à cause du costume d'une partie des figures que par la forme des lettres de l'inscription et par le style de la sculpture qui a la teinte de cette époque... »

M. Péricaud a écrit : « Il est bien évident que les caractères de cette inscription sont du IX^e ou du X^e siècles, et que la couronne ainsi que la tunique du roi appartiennent à l'époque où nos anciens rois étaient empereurs d'Occident... » (*Album du Lyonnais de 1844*, p. 63 et 68).

Autre argument. L'inscription porte le quantième du mois sans désignation d'année, chose fréquente au IX^e siècle et très-rare au XIII^e.

Je pourrais rechercher à mon tour quel est le Louis de l'inscription et peut-être pourrais-je le désigner. Cela m'entraînerait dans des développements trop étendus. Il me suffit pour le moment d'avoir essayé d'établir que l'autel d'Avenas appartient à l'époque carlovingienne et est par conséquent bien antérieur au XIII^e siècle et au règne de saint Louis.

Ph. MICHAUD.